



La famille bouge, avançons ensemble

05 février 2026

Communiqué

MUNICIPALES 2026 : LE MANIFESTE DES FAMILLES SOLO

1. LOGEMENT : La séparation, moteur d'exclusion

- **Le problème** : La rupture familiale est la 1ère cause de demande de logement social. Les délais forcent des parents solos à des situations de décohabitation précaires ou d'insalubrité.
- **La solution** : Priorité absolue et **Intermédiation Locative**. Inscription de la rupture familiale comme critère prioritaire n°1 dans les commissions d'attribution et création d'une garantie municipale pour rassurer les propriétaires privés accueillant des parents isolés.

2. ACCÈS AUX DROITS : Diagnostiquer pour mieux accompagner

- **Le problème** : Le "labyrinthe administratif" et l'absence de données locales précises rendent les familles monoparentales invisibles des politiques publiques communales.
- **La solution** : Mise en place d'un **référent identifié "Familles Solos"** en mairie pour faciliter l'accès aux démarches et coordonner les aides sans rupture de droits, favorisant la **Réalisation d'un diagnostic de territoire** dédié à la monoparentalité.

3. EMPLOI : Le mur des modes de garde

- **Le problème** : Absence de garde flexible : Surexposition du chômage ou du temps partiel subi.
- **La solution** : Développement de **Crèches Vocation d'Insertion Professionnelle**, de services de garde à domicile pour les **horaires atypiques**, soutenu financièrement par la commune.

4. JUSTICE FISCALE : Le paradoxe de la pension alimentaire

- **Le problème** : Aujourd'hui, percevoir une pension alimentaire (contribution privée) diminue les aides sociales (solidarité publique).
- **La solution** : Instauration du **Revenu Social de Référence Municipal**. La mairie peut exclure la pension alimentaire du calcul du quotient familial municipal. Cela garantit aux enfants l'accès aux tarifs les plus bas pour la cantine et le périscolaire.

5. BESOINS DES ADOLESCENTS

- **Le problème** : Dès mars 2026, le report de la majoration des allocations à 18 ans amputera le budget des parents de 900 € par an. Ce rabot fragilise l'avenir de nos adolescents au moment où l'explosion des frais de scolarité et de vie les expose à l'isolement et au décrochage.
La solution : Un dispositif « **spécifique ados** » : Tarifs spécifiques, accès aux structures...

"Par des mesures locales adaptées, protégeons les droits de l'enfant, et soulageons les parents du poids d'être « variables ajustables ».

Véronique Obé – FSFM | f.fsfm@orange.fr | 07.64.88.30.64

(Affiliée à La CSF - Confédération Syndicale des Familles)

53, rue Riquet 75019 Paris - ☎ : 01.44.89.86.80 - 06.76.90.61.93

Site Internet : www.fsfm.fr - e-mail : f.fsfm@orange.fr